

Le MAECI est tout à fait pour l'emploi des conjoints à l'étranger

Le MAECI estime que la maximisation des possibilités d'emploi pour les conjoints est très importante pour la survie d'une carrière au sein du service extérieur, dans un monde où les deux conjoints travaillent. En février dernier, le Ministère a réitéré à l'intention de ses employés qui se préparent, avec leur famille, à partir à l'étranger sa volonté de maximiser les possibilités d'emploi du conjoint à l'étranger et a insisté sur la nécessité pour les chefs de mission et les gestionnaires de programme à l'étranger de s'en tenir à cette ligne de conduite.

La gestion du personnel à l'étranger

Un cours vraiment utile

« Excellent, dans l'ensemble. L'un des meilleurs cours et des plus intéressants que j'aie suivis. » Voilà un exemple des observations formulées par des clients qui ont répondu à un questionnaire après avoir suivi le cours de trois jours sur la gestion du personnel à l'étranger, dans le cadre de la formation pré-affectation offerte par l'ICSE.

Le programme traite de la gestion des ressources humaines dans le contexte des affectations outre-mer. Il s'adresse aux membres du personnel qui seront chargés de la supervision des employés recrutés sur place, et traite des sujets suivants : techniques d'encadrement, de surveillance et de rétroaction; désamorçage des conflits; gestion du stress et gestion du temps. On y apprend également comment s'y prendre avec les employés dont le rendement est insuffisant, comment traiter les plaintes de harcèlement et les griefs, comment embaucher et renvoyer un employé.

Des cours sur mesure

Pour les agents qui se préparent à leur première affectation

Les agents du service extérieur qui se préparent à leur première affectation à l'étranger doivent suivre des cours dans les domaines suivants :

- les affaires consulaires, soit le cours de base (4 jours) ou la séance d'information (1 jour et demi);
- l'efficacité interculturelle;
- la diplomatie ouverte (pour les agents politiques/économiques);
- la gestion du personnel à l'étranger (lorsque la gestion de personnel fait partie des fonctions de l'agent).

Un programme complet de formation professionnelle est offert aux agents de commerce et P/É, mais la plupart des cours de ce programme sont également offerts, dans une version légèrement différente,

dans le cadre du Programme de perfectionnement du service extérieur (PPSE). Les agents peuvent suivre le programme de formation professionnelle et obtenir par la même occasion quelques crédits PPSE (des crédits sont accordés seulement pour les cours PPSE, CFSC et les cours sur les affaires consulaires). Les participants au PPSE et tous les autres agents suivront, au besoin, une formation linguistique.

Les agents suivront également l'atelier de deux jours du Centre de services (SERV) intitulé « Séance d'information administrative complète », ainsi que d'autres ateliers sur des questions d'ordre matériel ou se rapportant à leur situation personnelle et à leur affectation à l'étranger. Bon nombre de ces ateliers répondent également aux besoins de la famille. Les personnes à charge sont donc invitées à participer à ceux qui les intéressent, comme par exemple celui sur l'emploi des conjoints.

Se préparer à une affectation à l'étranger

Les indispensables cours pré-affectation

Les employés du MAECI qui se préparent à une nouvelle affectation cette année ont beaucoup à faire avant de partir. Le programme de formation pré-affectation leur propose plus de cours que jamais.

L'Institut canadien du service extérieur (ICSE) coordonne ce programme de formation, qui comporte des cours de l'ICSE, de la Section de la sécurité du personnel et de la sensibilisation à la sécurité (ISDT), du Centre de formation des affaires consulaires (JPDT) et du Centre de services (SERV).

C'est le moment de vous inscrire

Vous venez d'accepter une proposition d'affectation? Au cours du mois de mars, les gestionnaires de programme de l'ICSE organisent des séances d'information destinées aux différentes filières. Assistez à celles qui vous concernent, et consultez ensuite votre gestionnaire de programme et votre superviseur au sujet des cours que vous pourriez suivre. Les formulaires d'inscription doivent être remis d'ici la fin mars.

Vous pouvez consulter le calendrier des cours et le formulaire d'inscription à la page d'accueil de l'ICSE, à l'adresse suivante : <http://intranet/cfsi/menu-f.asp>.

Des conseillers à votre disposition

*Pour vous aider à préparer
votre affectation*

Les gestionnaires de programme de l'ICSE se feront un plaisir de vous conseiller au sujet des cours que vous auriez avantage à suivre.

Pour la filière politique-économique, appeler Yvon Saint-Hilaire, au 992-8228. Pour la filière commerciale, appeler Maurice Bernier, au 944-0037. Les employés en gestion et affaires consulaires peuvent s'adresser à Gordon Clost, au 996-1929. Michael Carroll est à la disposition du personnel administratif (SCY/CR), au 944-2407. Pour la formation en technologie de l'information, s'adresser à Mary Jane Champagne, au 995-9808. Pour les techniques d'encadrement et de formation des instructeurs par le réseau SIGNET, appeler Marie Morin au 996-2476.

Pour les cours sur le SGI, s'adresser à Samine Hilaire (SMSC) au 995-9931.

Pour obtenir des renseignements complémentaires ou annuler une inscription, s'adresser à Hélène Anne Côté, au Bureau du registraire, au 944-5219.

On peut également se renseigner sur d'autres cours pré-affectation offerts au MAECI. Pour les cours consulaires, s'adresser à Suzanne Chartrand (JPPT), au 996-9872. L'inscription se fait par courrier électronique.

Darquise Rochon (ISCT), au 992-6704, s'occupe des cours sur la sécurité. L'inscription se fait par courrier électronique.

Les inscriptions aux séances d'information et aux ateliers SERV se font suivant le principe du premier arrivé, premier servi. Pour obtenir des renseignements, appeler le 944-7061. L'inscription se fait par courrier électronique à Registration/Inscription-SERV ou par télécopieur au 995-9335.

Roger Giguère (SXMT) s'occupe de la formation technique en dehors de l'ICSE. Vous pouvez le joindre par courriel, par télécopieur au 946-9055, ou encore par téléphone au 946-1510.

